

FONDS D'IMPACT ET D'ENGAGEMENT

Stratégie d'investissement et objectifs

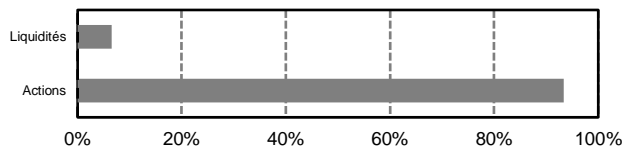
L'objectif du FCP est de surperformer l'indice DJ EUROSTOXX (dividendes réinvestis) par l'application d'une méthodologie de sélection extra-financière visant à investir dans les sociétés ayant, selon la Société de Gestion, un potentiel d'appréciation à long-terme compte tenu de l'impact environnemental et social généré par leurs activités, ainsi que de leur gouvernance (ESG).

Cet objectif passe par une démarche d'engagement actionnarial forte, consistant à dialoguer avec les dirigeants, à leur proposer des améliorations en matière ESG et à suivre les entreprises dans ces transformations. La composition du portefeuille et la détermination des pondérations des titres se basent sur l'appréciation ESG et d'impact ainsi que sur la réactivité des sociétés aux démarches d'engagement actionnarial menées par la Société de Gestion sur ces sujets. Le gérant s'assure du suivi continu d'indicateurs de risques et de rendement.

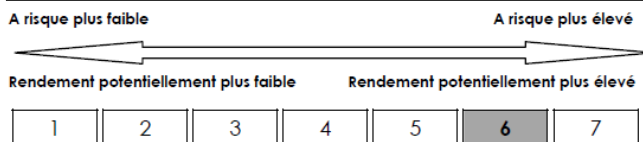
Performances (%)

Performance	Déc.	2020	2019	2018	2017	2016
FCP Part C	+0,03	+3,17	+23,75	-11,49	+9,84	-1,55
Indice div. réinv.	+1,12	+0,25	+26,11	-12,72	+12,55	+3,67

Répartition des actifs



Profil de risque



Gérants du portefeuille

Denis Branche +33 (0)1 55 35 07 54 / denis.branche@phitrust.com
Julien Lefebvre +33 (0)1 55 35 07 57 / julien.lefebvre@phitrust.com

Caractéristiques du portefeuille

Classification sectorielle : Actions des pays de la zone Euro
Fréquence de valorisation : hebdomadaire le vendredi au cours de clôture
Indice de référence : DJ Eurostoxx (dividendes réinvestis)

Société de gestion : Phitrust

Dépositaire : RBC Investor Services France S.A.

Part C

Codes ISIN : FR0007037130

Date de création : 11/11/1999

Investissement minimum : 1 part

Durée minimum conseillée : supérieure à 5 ans

Affectation des résultats : capitalisation (C)

Date de valeur de souscription et de rachat : J +1

Décimalisation des parts : non

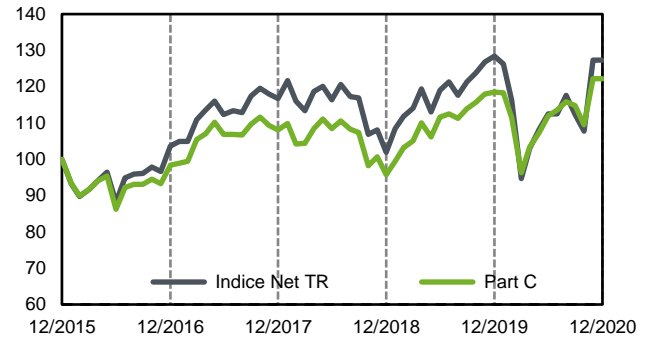
Droit d'entrée : 3% maximum dont 1% versé au fonds de dotation Phitrust pour financer et accompagner des projets d'innovation sociale

Droit de sortie : néant

Frais de gestion : 2% TTC de l'actif net par an

Part C : 97,04 €

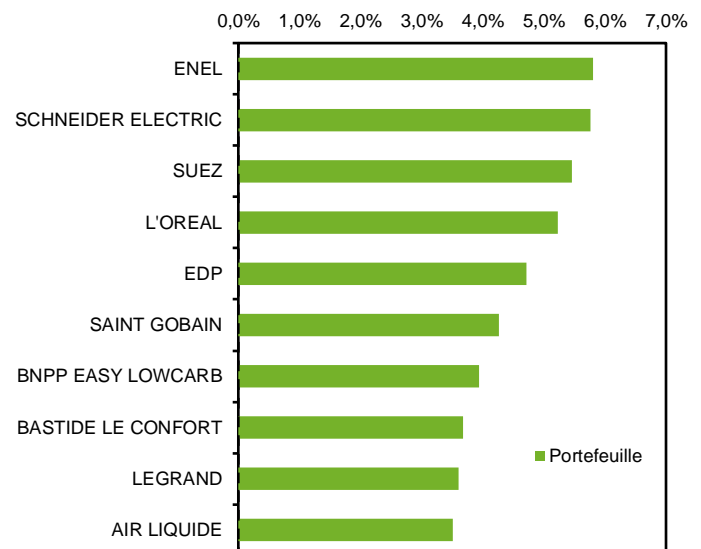
Performances cumulées – 5 dernières années (glissant)



Performance annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	+3,17%	+4,16%	+4,09%
Indice Div. Réinv.	+0,25%	+3,33%	+5,18%

Volatilité annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	27,76%	19,06%	17,45%
Indice Div. Réinv.	36,16%	23,53%	20,67%

10 Principales pondérations



FONDS D'IMPACT ET D'ENGAGEMENT

Phitrust

Phitrust, société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 1999, applique dans sa méthodologie d'investissement des stratégies d'engagement actionnarial visant à améliorer la gouvernance des entreprises cotées et à promouvoir des investissements conciliant performance financière, bonne gouvernance, respect de l'environnement et cohésion sociale. Avec sa méthodologie de gestion, Phitrust gère une gamme de fonds communs de placement et de SICAV investis sur les principaux marchés actions pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. La recherche d'impact au travers d'un Fcp d'entreprises cotées est au coeur de la démarche de Phitrust, en pleine cohérence avec les piliers de la Société de Gestion : Etre un investisseur expert et impliqué, engagé et de long terme, ainsi qu'un interlocuteur actif, pionnier de l'engagement actionnarial en Europe.

Commentaires de gestion

La deuxième partie de l'année 2020 a été marquée par une formidable progression des marchés financiers, en particulier du facteur « value », qui regroupe les titres les plus décotés du marché. Le MSCI Europe Value a ainsi surperformé le MSCI Europe de 400 points de base sur les trois derniers mois. L'espoir d'un rebond économique, justifié par un stimulus budgétaire et monétaire, est désormais intégré dans les cours, entraînant des valorisations très importantes notamment aux Etats-Unis. Le CAPE ratio (ou Shiller P/E ratio), un indicateur parfois contesté indiquant la survalorisation du marché, est ainsi revenu à un niveau d'avant 2000 à la fin du mois de décembre. Sur un plan macroéconomique, il ne faut pas minimiser le risque de récession à double creux, malgré la commercialisation de plusieurs vaccins (BioNtech, Moderna...). L'histoire des cycles économiques, montre en effet que les récessions ont souvent ce profil, alors même que le marché a parié pour un scénario en V.

Au mois de décembre, la part C du FCP a progressé de 0.02%, contre 1,12% pour l'indice de référence. Dans un contexte de bonne performance de « la value », les titres du secteur de la santé ont été délaissés par les investisseurs, expliquant en partie la sous-performance du FCP sur le mois : Biomérieux (-4.47%) et Sanofi (-7.09%). Plus particulièrement, le titre Sanofi a souffert de l'annonce du retard de son vaccin contre le COVID19, qui sera disponible fin 2021.

Engagement actionnarial

Le mois de décembre a été marqué par certaines actualités des sociétés du portefeuille :

DANONE : Le groupe a modifié sa gouvernance : Cécile Cabanis, directrice financière de la société - qui avait annoncé son départ de Danone le 19 février 2021 - vient d'être nommée vice-présidente du groupe dans lequel elle siégeait déjà comme administratrice depuis 2018. De plus, pour accompagner son programme d'adaptation « Local First », Danone crée un quatrième comité : « Stratégies & Transformation » au sein de son conseil d'administration, qui sera présidé par Benoît Potier, PDG de L'Air Liquide, déjà présent au conseil.

ESSILORLUXOTTICA : Le groupe a annoncé un changement majeur dans sa gouvernance puisque Hubert Sagnières, jusque-là vice-PDG délégué, quitte ses fonctions exécutives pour devenir vice-président non exécutif. Dans le même temps, Leonardo Del Vecchio, le PDG laisse ses prérogatives exécutives pour devenir président non-exécutif. C'est donc Francesco Milleri, un italien, qui devient directeur général, tandis que Paul du Saillant est nommé directeur général délégué. Plus de 4 ans après l'annonce de la fusion entre Essilor et Luxottica qui a fait émerger d'importants problèmes de gouvernance entre les français et les italiens - sujets sur lesquels Phitrust avait interpellé les dirigeants et les actionnaires dès le début - le groupe décide de séparer les fonctions de direction en gardant un duo Président / Directeur Général qui est italien. Dès lors, l'opération, présentée comme une « fusion entre égaux » montre qu'il s'agit en fait d'une prise de contrôle des italiens qui n'en ont pas payé la prime. Un exemple à garder en tête au moment où PSA et FCA annoncent une fusion à « 50/50 » qui va voir une entreprise française délocaliser un siège social aux Pays-Bas, dans une période de crise économique et sociale, et qui risque de poser des questions en termes de gouvernance, comme toutes les opérations présentées comme des « fusions entre égaux ».

Éditorial - Après PSA et Lafarge « absorbés » par des concurrents européens grâce aux droits de vote double, quelle sera la prochaine société française à être localisée ailleurs qu'en France ?

L'Assemblée générale de PSA s'est tenue lundi 4 Janvier 2021 pour valider la fusion de PSA avec FCA ; ce dernier absorbe PSA qui apporte ses actifs à FCA, rebaptisé à cette occasion Stellantis, société domiciliée aux Pays Bas. Quarante minutes d'Assemblée générale à huit clos pour un vote déjà connu par les dirigeants de PSA, du jamais vu pour une fusion !

Il faut dire que trois actionnaires « de référence » (famille Peugeot, BPI France et Dongfeng), représentant 58 % des droits de vote grâce aux droits de vote double, avaient signé l'accord de fusion en décembre 2019, puis en septembre 2020. Compte tenu d'un quorum de 78,2 % de participants au vote, ces trois actionnaires avaient déjà plus de 70% des voix de l'Assemblée Générale Extraordinaire, un minimum de 66% étant nécessaire pour valider l'opération de fusion. Autant dire que l'opération était « bouclée » et que la plupart des actionnaires (qui ont voté favorablement à plus de 99% des voix) étaient conscients que les « jeux étaient faits »... Reste 22% des actionnaires qui ne se sont pas prononcés

[Lire la suite](#)

Olivier de Guerre – Phitrust

**Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances du fonds sont nettes de commissions. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou sollicitant une offre d'achat de titres qui y sont mentionnés. Les informations fournies dans ce document n'ont aucun caractère exhaustif et leurs précisions ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de Phitrust à la date de publication et sont susceptibles d'être révisées ultérieurement.*